

ASBL ATOUTS CAMPS

Place l'Ilon, 13

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'attestation de sécurité incendie délivrée par Monsieur le Bourgmestre de Saint-Hubert, Monsieur Henneaux en date du 21/02/2020 ;

L'autorisation N° EC028

Est délivrée à	ASBL Chalet aux Alouettes
Domicilié	Route d'Hatrival, 22 à 6870 Saint-Hubert
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	« Chalet aux Alouettes », situé Rue du Chenois, 25 à 6870 Saint-Hubert
Capacité	30 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 18/06/2024

Le 14/04/2020

La Secrétaire générale de l'asbl
Atouts Camps

Adèle Guillaume